



OFFRE D'EMPLOI

Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN

La Municipalité de Saint-Jean-de-Matha sollicite des candidatures afin de combler le poste de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement. Située dans la région de Lanaudière dans la MRC de Matawinie, la Municipalité connaît, depuis quelques années, une forte expansion et offre un environnement de travail stimulant, dynamique et de qualité.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste aura comme principales responsabilités d'assurer la planification, le suivi et la coordination des divers mandats, plans, programmes et activités relatives à la planification du territoire, à la planification réglementaire et aux projets de développement.

Le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement bénéficiera d'une certaine autonomie d'action et devra faire preuve d'initiative dans les recherches à effectuer ainsi que dans l'organisation des dossiers qui lui seront confiés. Il assurera un rôle de ressource-conseil auprès de ses supérieurs en ce qui a trait aux dossiers de sa sphère d'activités. Il sera également appelé à communiquer et à négocier avec les intervenants internes et externes.

De plus, il devra assurer la saine gestion des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition par la Municipalité.

Principales responsabilités du titulaire du poste :

- Veille à la qualité des services rendus et au suivi des requêtes et des plaintes;
- Agit comme personne-ressource et principal intervenant entre le conseil municipal et les citoyens ainsi que les différents intervenants ayant des dossiers en traitement au Service d'urbanisme;
- Planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle les activités et les ressources qui lui sont affectées, en conformité avec les orientations et objectifs de la Municipalité;
- Contribue à développer une vision de l'aménagement et du développement durable du territoire avec les diverses instances et acteurs concernés;
- Élabore, révisé et maintient à jour le plan d'urbanisme, les règlements d'urbanisme, les programmes, les plans, la cartographie du territoire, la géomatique et les politiques en lien avec son service;
- Agit comme personne-ressource lors des consultations publiques ou des réunions d'information concernant des dossiers relatifs au Service d'urbanisme;
- Agit comme personne-ressource du Service d'urbanisme lors des réunions de travail, des séances du conseil et coordonne les travaux du comité consultatif d'urbanisme et du comité consultatif en environnement;
- Collabore avec les différents services de la Municipalité relativement à la mise en œuvre de projets et s'assure de l'avancement de ces derniers de façon à permettre leurs réalisations;
- Voit à la préparation des projets de résolution, rapports et études pour le conseil et la direction générale relatifs au Service d'urbanisme et fait des recommandations à cet effet;

- Agit comme fonctionnaire désigné aux fins de l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité et de la délivrance des permis et certificats prévus par ses règlements;
- Procède à l'inspection des propriétés aux fins d'application de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance;
- Agit comme fonctionnaire désigné aux fins de l'application de tous les règlements et lois, tant municipaux que provinciaux relevant du Service de l'urbanisme;
- Prépare annuellement les estimations de dépenses et de revenus du service et s'assure que ces estimations, une fois approuvées, soient respectées et que les dépenses encourues soient justifiées;
- Effectue toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES RELATIVES À L'EMPLOI

- Est titulaire d'un baccalauréat en urbanisme;
- Est membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (atout);
- Possède un minimum de trois (3) à cinq (5) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Possède une bonne connaissance des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire, d'environnement et de protection du territoire agricole;
- Maîtrise les outils informatiques nécessaires à l'accomplissement de ses tâches, notamment la suite MS-Office ainsi que les logiciels de PG Solutions;
- Excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Être reconnu pour son esprit d'analyse, son leadership, son dynamisme, sa rigueur et son autonomie;
- Collabore facilement et efficacement en équipe et possède d'excellentes aptitudes à travailler en mode de concertation;
- Être habile à rechercher et utiliser les outils des nouvelles technologies dans l'accomplissement de ses différentes tâches;
- Possède une approche multidisciplinaire et une ouverture aux principes de développement durable;
- Possède une excellente connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi que la Loi sur la qualité de l'environnement;
- Excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral (élocution) qu'à l'écrit (rédaction);
- Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise.

CONDITIONS SALARIALES

Le salaire et les avantages sociaux concurrentiels sont établis selon la Politique sur les conditions de travail régissant les employés cadres et professionnels de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha en tenant compte des qualifications du candidat.

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. Nous remercions tous ceux qui ont manifesté un intérêt pour le poste.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Pour poser votre candidature au poste de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, vous devez faire parvenir à la Municipalité votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre motivant votre candidature au plus tard le 15 janvier 2021, à 16 h 30, et ce, à l'attention de M. Philippe Morin, directeur général, à l'adresse courriel suivante : p.morin@matha.ca

**L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.*